

- Le règlement sportif national



Marseille, le 30 septembre 2018

Objet : Formation Initiateur Entraineur Fédéral Nage avec Palmes 2018-2019
Mesdames, Messieurs,
Nous vous informons qu'une session de formation d'Initiateur Entraineur Fédéral Nage Avec Palmes aura lieu sur 2 jours et demi au centre aquatique saint Victoire de Venelles.
Cette formation se déroulera les :
• - Samedi 20/10/18 : de 9h00 à 12h et 13h à 17h
o UC2 Acquisition des savoirs et compétences théoriques pour construire et mener des séances de NAP
o UC3 Acquisition des savoirs et compétences techniques pour animer en NAP
• - Dimanche 21/10/18 : de 9h à 12h et 13h à 17h
o UC4 Mise en situation pratique o UC5 Organisation pratique du Sauv'Nage du CIAA
o UC1 Connaissances de la nage avec Palmes
• - Samedi 2/03/19 : de 9h à 12h00
o Examen
Les documents suivants sont téléchargeables sur le site de la FFESM :
- Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription, accompagné d'un chèque d'un montant de 30€ à l'ordre du Comité Régional FFESSM Provence Alpes (correspondant aux frais d'inscription, livret de formation et carte) est à renvoyer par courrier à l'adresse suivante :





Comité Régional FFESSM Provence Alpes – 46 Bd Fenouil – BP 28 – 13467 MARSEILLE CEDEX 16

N'omettez pas d'indiquer sur l'enveloppe « CR NAP »

L'ensemble des documents et règlement doit être parvenu le 11 octobre 2018 dernier délai au secrétariat du comité. Tout dossier incomplet (photo, diplômes, règlement) sera refusé et aucun dossier ne sera accepté le jour même de la formation.

Nous vous rappelons que nous nous réservons le droit d'annuler la session dans le cas où le nombre de participants (5 minimum) serait insuffisant.

Dans l'attente de vous accueillir,

Le Président de la CRNAP, Guillaume CHEMIN et l'équipe de formation.

